

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

**Réunion du 2 avril 2019, 19 h
École de l'Oasis**

Étaient présents :

Mesdames Élixa Coté, parent
Sara Germain, service de garde
Pascale Bourdeau, secrétaire
Lucie Lizotte, parent
Nancy Ferland, enseignante
Danielle Breton, enseignante
Guylaine Lebrun, enseignante
Chantal Talbot, psychoéducatrice
Valérie Bussièrès, parent
Vicky Vaudreuil, parent
Karine Gagné, service de garde

Messieurs Éric Desaulniers, parent
Louis-Philippe Côté, directeur adjoint
Bastien Gauthier, directeur

Étaient absentes :
Karen Rivard, parent
Josée Boily, enseignante
Claudine Trudel, parent

1. Ouverture de la séance

M. Desaulniers souhaite la bienvenue aux membres.

2. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

**CÉ-18/19-
29**

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par madame Talbot.

Proposition adoptée à l'unanimité

**CÉ-18/19-
30**

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2019

Il est proposé par madame Vaudreuil d'adopter le procès-verbal du 30 janvier 2019.

Proposition adoptée à l'unanimité

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 30 janvier 2019</p> <p>8. Contenus en sexualité <i>La direction mentionne que certains degrés ont commencé à dispenser les contenus aux élèves. Ces derniers posent beaucoup de questions ce qui dénote leur intérêt. Jusqu'à présent tout se passe bien.</i></p> <p>10. Grille-matières 2019-2020 <i>La direction mentionne que l'horaire (début et fin des classes) pourrait être quelque peu modifié en raison de l'ajout du 10 minutes de récréation. Cet ajout pourrait avoir un impact sur le transport scolaire et la CS est présentement à faire des simulations qui seront présentées aux directions bientôt.</i></p>
	<p>6. Parole au public</p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
	<p>7. Sorties éducatives et activités (art. 87)</p> <p>Aucune nouveauté.</p>
	<p>8. Budget de mi-année</p> <p>La direction présente la situation financière de l'école en date du 27 février (voir le document en annexe). Comme il était à prévoir, un déficit sera annoncé à la fin de l'exercice. Ce dernier provient en très grande partie des mesures d'aide ajoutées pour le cheminement d'élèves en grande difficulté (ajout de TES). Certains autres facteurs comme des allocations moindres ou moins de revenus en provenance du service de garde expliquent aussi la situation. L'ouverture de classes spécialisées dans la commission scolaire est un autre facteur qui explique ce déficit. Cependant le tout reste sous contrôle.</p>
	<p>9. Lettre sondage anglais intensif en 5^e année</p> <p>La direction présente la lettre (en annexe) qui sera envoyée aux parents des élèves de 4^e année pour voir l'intérêt concernant les 3 options. Une fois la compilation faite, nous pourrions procéder à une simulation d'organisation scolaire touchant ces degrés. La lettre devrait partir vers la mi-avril. Les membres sont en accord avec le contenu de la lettre.</p>
	<p>10. Gestion positive des comportements</p> <p>La direction mentionne que l'équipe-école est en pleine restructuration quant à la façon de gérer les élèves qui ne répondent pas aux règles de vie. Cette façon de voir s'inspire d'une philosophie qui propose à l'élève de faire des gains plutôt que de subir des pertes. Quelques écoles de notre commission scolaire vivent déjà ce modèle depuis quelques années avec de bons résultats. Le nombre d'élèves à l'Oasis qui souffrent de désorganisation semble en accroissement au cours des dernières années et ce fait a amené l'équipe à réfléchir sur une nouvelle façon d'intervenir. Un comité est en fonction depuis le mois de décembre et a fait des recommandations à l'équipe. Certains éléments sont déjà en place par rapport aux activités récompenses mensuelles. Les services éducatifs viendront prochainement pour aider le comité dans l'élaboration des trajectoires d'interventions. L'équipe est très mobilisée par rapport à ce changement de paradigme et l'adhésion des gens n'est pas mettre en doute. Une présentation plus élaborée sera faite au conseil d'établissement d'ici la fin de l'année scolaire.</p>

	<p>11. Projet éducatif-sondages</p> <p>La direction propose un exercice de choix de valeur et d'enjeux aux parents du conseil. Une mise en commun est faite en lien avec les choix de l'équipe-école. Il ressort que plusieurs items se recourent et identifient des priorités similaires.</p>
	<p>12. Critères de sélection des directions d'écoles</p> <p>La direction mentionne que cette opération s'effectue chaque année. Elle fera parvenir une version électronique de la lettre de l'an dernier à la présidence, qui devra consulter les membres. La direction pourra aider au niveau du secrétariat et faire parvenir la lettre à la direction générale. Monsieur Desaulniers enverra un courriel aux membres très bientôt afin d'avoir les commentaires et ajouts à la liste des critères de sélection.</p>
<p>CÉ-18/19-31</p>	<p>13. Frais du service de garde le midi</p> <p>La direction adjointe présente une résolution (voir le document en annexe) qui propose l'ajustement au coût réel des frais pour les dineurs uniquement. Depuis plusieurs années, les coûts sont nettement inférieurs à la réalité ce qui entraîne une perte pouvant être estimée à plusieurs dizaines de milliers de dollars (en fonction du nombre d'inscriptions, la variation peut se situer entre 30 000\$ et 60 000\$).</p> <p>Il est proposé par madame Gagné d'approuver la résolution sur l'ajustement des frais pour les dineurs uniquement.</p> <p>10 votes favorables 1 abstention</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>14. Mois de l'autisme</p> <p>La direction mentionne que l'Oasis soulignera le mois de l'autisme par la mise en place de plusieurs activités.</p> <p>Le mardi 2 avril, élèves et membres du personnel ont porté des vêtements de couleur bleue pour la journée du lancement. Un vidéo promotionnel sera envoyé aux services des communications de la commission scolaire afin de publiciser l'événement dans tous les milieux. Le visionnement du vidéo promotionnel se fera le vendredi 5 avril à la période 5 (entre 14 h 21 et 15 h 21) dans toutes les classes de l'école de l'Oasis. Une exposition dans le hall se tiendra le 18 avril pour montrer les réalisations des élèves et toutes les classes seront invitées à faire cette visite selon l'horaire établi.</p>
	<p>15. Information de la présidence</p> <p>Aucune information de la présidence.</p>
	<p>16. Information du représentant du comité de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de gestion des transports : le service du transport scolaire a spécifié que le comité de parents et les CÉ n'avaient pas autorité pour déterminer les zones à risques. • Fin des encarts du comité de parents. L'information sera diffusée seulement sur le site Facebook.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents ont été interpellés pour un sondage sur le projet de loi 12. • L'enseignement de la maternelle 4 ans pour le secteur de Charlesbourg sera fait à l'école du Boisé pour l'année scolaire 2019-2020. • Projet « Trottibus » : des parents bénévoles prennent en charge quelques élèves qu'ils reconduisent à l'école selon le principe d'un autobus à ciel ouvert. Le trajet se fait à pied amenant des bienfaits pour les jeunes : activité physique et effet sur la concentration. Le tout est gratuit, flexible, diminue la circulation autour de l'école et le trajet est conçu par le CAA pour la sécurité. Il est proposé que ce projet pourrait être mis de l'avant à l'Oasis. (site Internet : www.trottibus.ca).
	<p>17. Information de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 2^e bulletin était disponible à partir du 15 mars. Plusieurs rencontres avec des parents se sont déroulées dans les dernières semaines. • Près de 80 jeunes étaient au service de garde lors de la semaine de relâche à l'école Chabot. L'an prochain la semaine de relâche aura lieu à l'école de l'Oasis. • Lettre à envoyer à des parents d'élèves de 5^e et 6^e année pour un retrait du service de garde si les comportements ne s'améliorent pas. • Lettre à envoyer à tous les parents de 6^e année pour aviser que le voyage de fin d'année à l'Oasis est un privilège qui se mérite et que ce dernier pourrait être retiré si les comportements et les efforts académiques ne s'améliorent pas d'ici la mi-juin.
	<p>18. Questions diverses</p> <p>18.1</p>

Levée de l'assemblée proposée par madame Talbot à 21h.

Éric Desaulniers, président

Pascale Bourdeau, secrétaire